

Mixité ou ségrégation ?

Dans la dernière décennie, les femmes ont occupé de plus en plus de postes à responsabilité. Pour autant, les hommes restent largement majoritaires dans la catégorie des cadres. De plus, la palette de métiers exercés par les femmes est moins large, les amenant ainsi à être surreprésentées dans des secteurs comme l'administration publique, l'enseignement ou encore l'action sociale. À l'inverse du niveau national, cette « ségrégation professionnelle » s'est accentuée dans la dernière décennie en région Nord-Pas-de-Calais. En 2010, pour aboutir à une répartition parfaitement égalitaire des femmes et des hommes par métier, il faudrait qu'au minimum 52 % des femmes ou des hommes changent de métier, contre 51 % en 1999. De plus, cette augmentation n'est pas due à une restructuration du tissu productif, mais bien liée à un effet de composition purement lié au sexe.

Depuis plusieurs décennies, les femmes ont trouvé, au fur et à mesure, une place dans l'emploi. Cette évolution récente des métiers est caractérisée par le développement de l'activité féminine, connexe au développement des services, au recul de nombreux secteurs industriels et de l'agriculture, à la forte croissance des emplois de cadres et la baisse des emplois d'ouvriers non qualifiés. Les femmes ont été les premières concernées par ces changements. Cependant, encore aujourd'hui, les femmes et les hommes n'exercent pas les mêmes métiers. Ainsi, en 2014, et pour la première fois, la mixité des métiers est devenue une politique publique à part entière. Pour cela, le ministère des Droits des femmes a lancé, en partenariat étroit avec les fédérations professionnelles, organismes paritaires collecteurs agréés et fondations d'entreprises, une série d'initiatives pour faire progresser la mixité dans dix secteurs stratégiques, déficitaires en la matière et porteurs d'emplois.

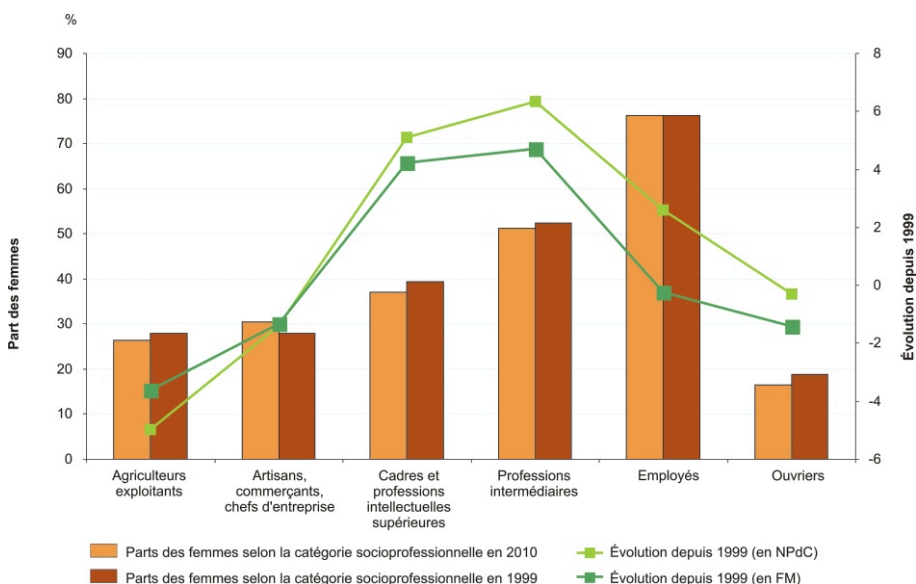
De plus en plus de femmes dans les postes de cadres ou de professions intermédiaires

L'emploi poursuit sa féminisation : en 2010, la part des femmes dans l'emploi en région Nord-Pas-de-Calais est de 46,8 %, contre 42,8 % en 1999. Entre 1999 et 2010, que ce soit dans la région ou au niveau national, les femmes accèdent davantage aux métiers de cadre ou de profession intermédiaire (figure 1). Ainsi, elles occupent de plus en plus de postes à responsabilité, et particulièrement là où elles étaient le moins représentées.

L'emploi des femmes semble également être tiré par les catégories socioprofessionnelles déjà fortement féminisées en 1999 comme la catégorie d'« Employés ». Du fait d'un retard par rapport à l'insertion des femmes sur le

1 Les femmes accèdent de plus en plus à des emplois de cadre ou de profession intermédiaire

Part des femmes en 2010 selon la catégorie socioprofessionnelle et évolution depuis 1999 en région Nord-Pas-de-Calais et en France métropolitaine



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2010.

marché du travail (chapitre 2 : *Parcours familiaux et professionnels*), en région Nord-Pas-de-Calais, la féminisation de ces catégories est légèrement plus importante qu'au niveau national, la région rattrapant son retard.

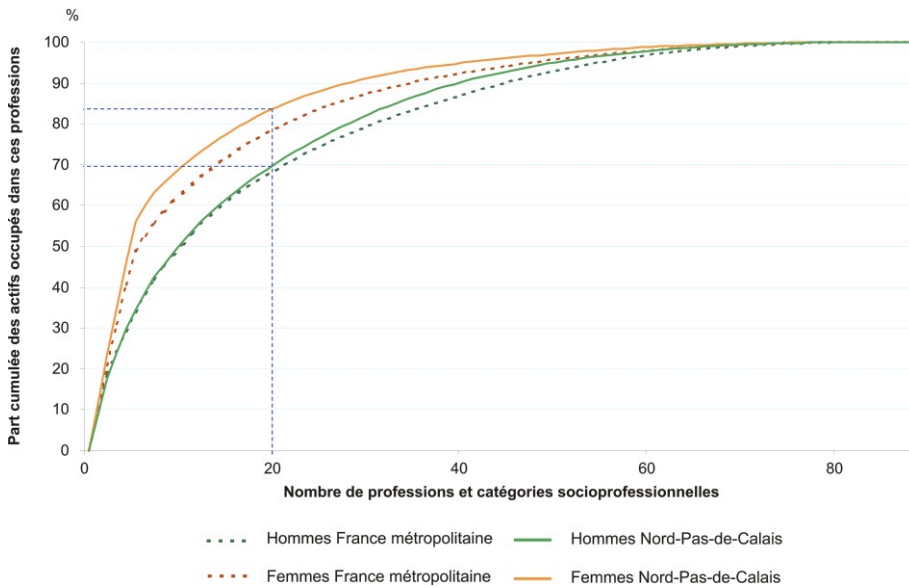
Le nombre de cadres femmes augmente de 59 % entre 1999 et 2010 : soit une progression supérieure de plus de 27 points à celle des hommes. Pourtant, l'écart entre les hommes et les femmes cadres s'est encore creusé. Le poids des femmes cadres dans la population active féminine en emploi est de 10 % en 2010, contre 8 % en 1999. Celui des hommes s'affiche à 15 % en 2010 (12 % en 1999).

Les femmes sont aujourd'hui plus nombreuses que les hommes dans la catégorie des professions intermédiaires. En une décennie, leur nombre a progressé de 34 % et représente 28 % de la population active féminine en emploi (contre 23 % pour les hommes).

Quant à la répartition hommes / femmes dans les métiers d'employés ou d'ouvriers, la répartition a peu changé. Les femmes sont majoritaires parmi les employées et les hommes parmi les ouvriers.

2 Près de la moitié des femmes concentrent leur activité dans 5 familles professionnelles contre un tiers des hommes

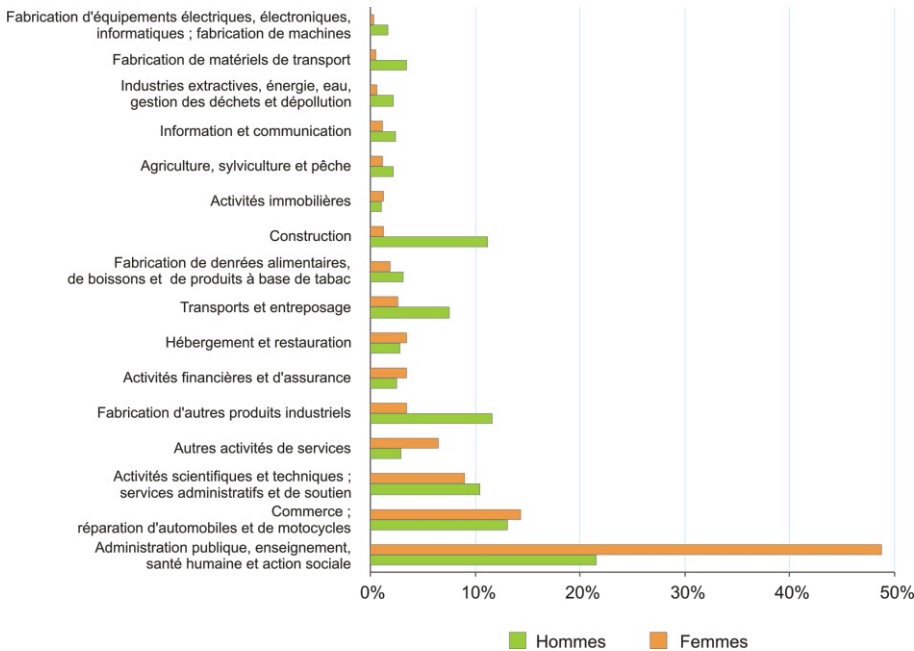
Concentration professionnelle des femmes et des hommes en 2010



Source : Insee, recensement de la population 2010.

3 Près d'une femme sur deux travaille dans le secteur « administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale »

Répartition des femmes et des hommes actifs par secteurs d'activité en 2010



Source : Insee, recensement de la population 2010.

L'emploi des femmes est plus concentré que celui des hommes

Malgré cette très forte féminisation de l'économie, l'emploi féminin reste très concentré sur un faible nombre de secteurs d'activité et de professions. Ainsi, plus de 83 % de l'emploi féminin est concentré sur 20 familles professionnelles, contre 70 % pour les hommes (figure 2).

En tête de ces professions très féminisées se retrouvent les enseignantes, les agents de la fonction publique, le commerce de détail et les activités liées à la santé humaine. Parmi ces secteurs, certains sont encore aujourd'hui quasi-exclusivement féminins : c'est le cas principalement des métiers dans les services à la personne, les assistantes maternelles, les employées de maison ou encore les aides à domicile.

Cette plus forte concentration des métiers ne constitue pas une caractéristique de la région Nord-Pas-de-Calais. Le phénomène est similaire sur l'ensemble de la France métropolitaine mais de moindre ampleur : 79 % des femmes sont concentrées sur une vingtaine de familles professionnelles contre 69 % pour les hommes.

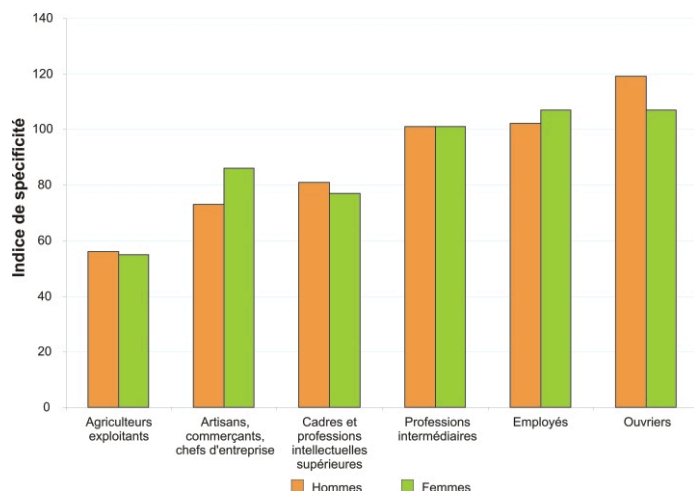
Au niveau sectoriel, près d'une femme active sur deux travaille dans le secteur de l'« administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » (figure 3). C'est plus de deux fois plus que les hommes. À l'inverse, les secteurs de la construction, des transports et de la fabrication d'autres produits industriels concentrent plus de deux fois plus d'hommes que de femmes.

Une surreprésentation des métiers de la fonction publique chez les femmes

Cependant, la structure socioprofessionnelle régionale dévoile certaines particularités. Ces dernières peuvent être mesurées à l'aide d'indicateurs de spécificité. Les indicateurs de poids d'un métier dans l'ensemble des professions de la région par le poids de ce même métier dans l'ensemble des professions de France métropolitaine. Ils permettent de mettre en évidence les professions surreprésentées ou au contraire sous-représentées par rapport à la structure productive de l'ensemble de la France métropolitaine.

4 En région Nord-Pas-de-Calais, la catégorie socioprofessionnelle des cadres est sous-représentée par rapport au niveau métropolitain

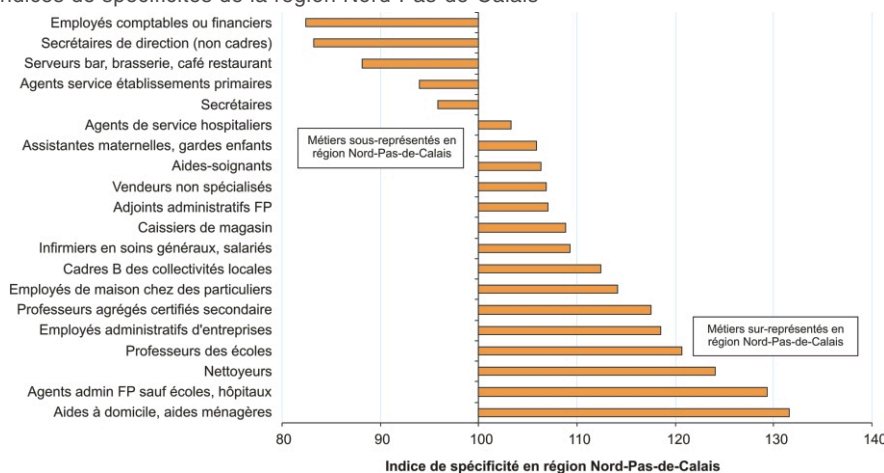
Indices de spécificité par groupe socioprofessionnel et sexe pour la région Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee, recensement de la population 2010.

5 Au sein des emplois féminins, les métiers d'aide à domicile et d'aide ménagère sont largement surreprésentés en région Nord-Pas-de-Calais

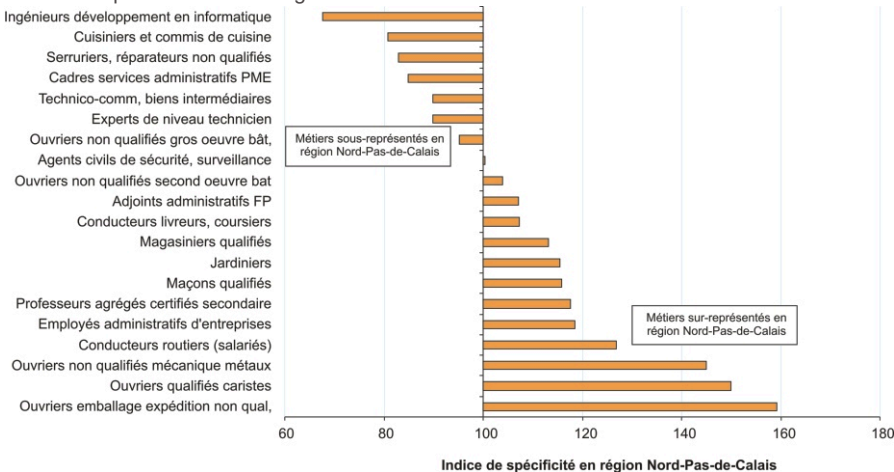
Les 15 métiers les plus exercés par les femmes en France métropolitaine en 2010, et les indices de spécificités de la région Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee, recensement de la population 2010.

6 Parmi les professions les plus exercées par les hommes en France métropolitaine, le métier d'ingénieur développement en informatique est fortement sous-représenté en région

Les 15 métiers les plus exercés par les hommes en France métropolitaine en 2010, et les indices de spécificités de la région Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee, recensement de la population 2010.

Du fait d'un passé industriel plus prégnant et encore présent en région, les catégories socioprofessionnelles d'employé et d'ouvrier sont fort présentes en région (figure 4). La surreprésentation des employées est encore plus importante en région, tout comme les ouvriers le sont pour le pendant masculin.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, chez les hommes comme chez les femmes, les métiers de la restauration semblent sous-représentés du fait du poids plus faible du tourisme régional. À contrario, les métiers d'ouvrier, en particulier chez les hommes, et les métiers des services à la personne, chez les femmes, sont largement surreprésentés (figure 5 et figure 6).

Si l'on considère désormais les 20 métiers les plus représentés en région Nord-Pas-de-Calais qui par ailleurs divergent assez fortement du classement de France métropolitaine, d'autres particularités apparaissent. Ainsi, les métiers d'aide ménagère et d'aide à domicile sont largement représentés en région, avec une population quasi exclusivement féminine. Puis, avec une fécondité régionale plus élevée qu'en moyenne nationale, ce sont les métiers de l'enseignement (maternelle et primaire), les métiers d'assistantes maternelles et de gardes d'enfants qui arrivent en tête de classement.

Pour les hommes, du fait d'un tissu industriel régional encore prégnant, ce sont les métiers d'ouvriers, aussi bien qualifiés que non qualifiés, qui sont les plus exercés. Leur surreprésentation régionale reste également non négligeable avec des indices de spécificité allant jusque 150 pour les métiers de caristes (figure 7 et figure 8).

La ségrégation professionnelle stagne en région Nord-Pas-de-Calais

La méthode utilisée ici permet de mesurer la ségrégation dans l'emploi (encadré 1). Elle se réfère à la mesure d'une distance entre les répartitions des femmes et des hommes selon les métiers. Plus ces répartitions sont proches les unes des autres, plus la ségrégation est faible. Cet indice doit être interprété en termes de différences de répartition par métier selon le sexe et non pas comme un indicateur de discrimination.

7 Avec un indice de spécificité de 159, le métier d'« Ouvrier emballage expédition non qualifié » est le métier le plus surreprésenté en région Nord-Pas-de-Calais

Les 20 métiers où les hommes sont les plus nombreux, et les indices de spécificité en région Nord-Pas-de-Calais

	Effectifs	Part des hommes dans le métier	Indice de spécificité
Conducteurs routiers (salariés)	2204 1	98,5%	127
Ouvriers non qualifiés mécanique métaux	12 697	89,9%	145
Ouvriers qualifiés caristes	11 920	96,0%	150
Ouvriers non qualifiés second oeuvre bâtiment	11 785	92,0%	104
Professeurs agrégés certifiés secondaire	10 905	44,9%	118
Maçons qualifiés	10 884	99,4%	116
Ouvriers emballage expédition non qualifiés	10 729	57,4%	159
Conducteurs livreurs, coursiers	10 232	87,6%	107
Ouvriers non qualifiés gros oeuvre bâtiment	9 984	99,1%	95
Magasiniers qualifiés	9 652	81,0%	113
Adjointes administratifs de la fonction publique	8 861	21,5%	107
Ingénieurs développement en informatique	7 849	83,0%	68
Experts de niveau technicien	7 812	78,6%	90
Employés administratifs d'entreprises	7 760	29,1%	119
Agents civils de sécurité, surveillance	7 449	92,6%	100
Mécaniciens qualifiés maintenance	7 316	98,2%	138
Manutentionnaires non qualifiés	7 135	71,1%	149
Cadres services administratifs (PME)	7 028	63,9%	85
Jardiniers	7 002	96,0%	115
Technico-commerciaux, biens intermédiaires	6 755	79,6%	90

Source : Insee, recensement de la population 2010.

8 Assistante maternelle, secrétaire ou encore aide à domicile : des métiers quasi-exclusivement féminins

Les 20 métiers où les femmes sont les plus nombreuses et les indices de spécificité en région Nord-Pas-de-Calais

	Effectifs	Part des femmes dans le métier	Indice de spécificité
Aides à domicile, aides ménagères	35 201	97,7%	132
Adjointes administratifs de la fonction publique	32 257	78,4%	107
Assistants maternelles, gardes enfants	23 873	99,0%	106
Secrétaires	22 984	98,4%	96
Professeurs des écoles	21 674	81,8%	121
Aides-soignants	20 747	87,1%	106
Infirmiers en soins généraux, salariés	20 079	87,9%	109
Employés administratifs d'entreprises	18 890	70,9%	119
Agents de service hospitaliers	14 841	77,5%	103
Caissiers de magasin	14 144	92,7%	109
Professeurs agrégés certifiés secondaire	13 406	55,1%	118
Agents admin FP sauf écoles, hôpitaux	13 217	74,0%	129
Employés comptables ou financiers	12 944	80,6%	82
Nettoyeurs	12 659	69,5%	124
Employés de maison chez des particuliers	10 638	97,3%	114
Cadres B des collectivités locales	8 605	67,6%	112
Serveurs bar, brasserie, café restaurant	8 236	66,6%	88
Ouvriers emballage expédition non qual.	7 964	42,6%	159
Techniciens administratifs autres serv,	7 950	57,2%	119
Vendeurs non spécialisés	7 874	71,6%	107

Source : Insee, recensement de la population 2010.

En région Nord-Pas-de-Calais, en 2010, cet indice s'élève à 52 %. En d'autres termes, pour aboutir à une répartition parfaitement égalitaire des femmes et des hommes par métiers, il faudrait qu'au minimum 52 % des femmes ou des hommes changent de métier (figure 9 et figure 10).

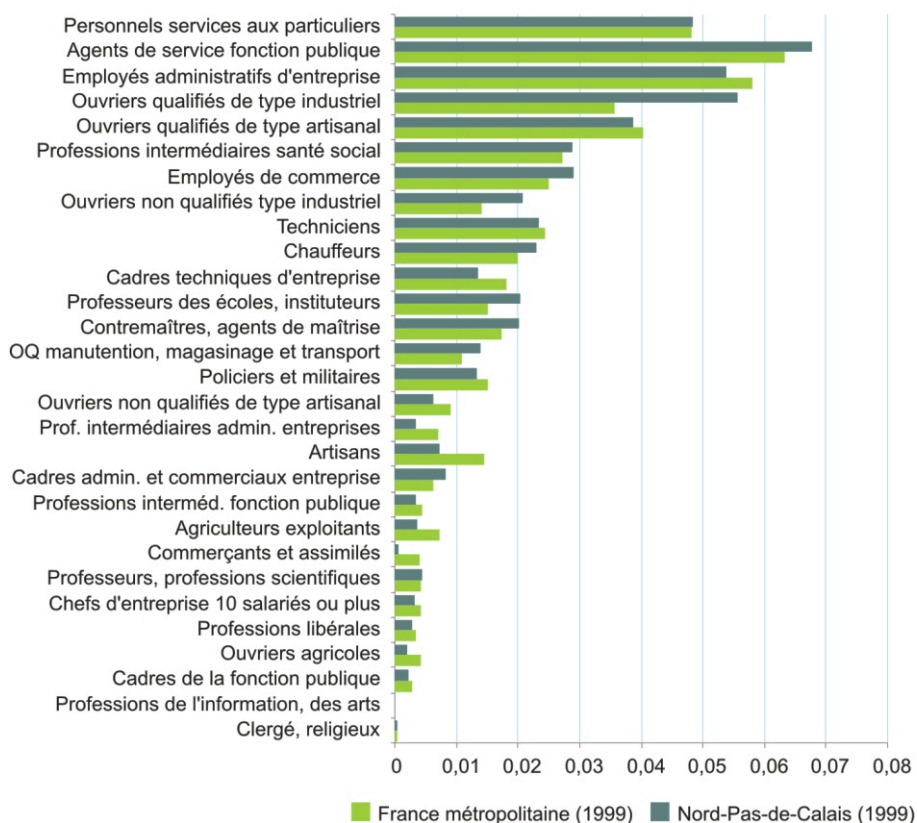
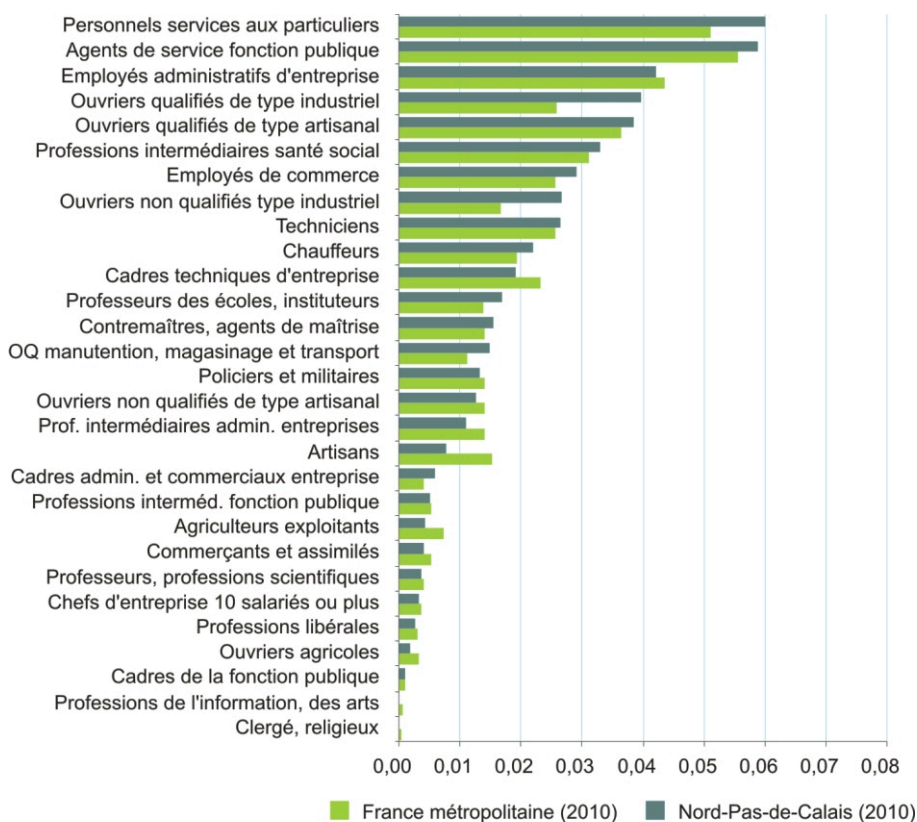
Pour mieux comprendre quelles ont été les professions actrices de cette ségrégation professionnelle, cet indicateur est décomposé suivant les métiers (figure 9 et figure 10). Les principaux métiers contributifs de cette ségrégation professionnelle sont les mêmes au niveau national et au niveau régional. Les professions liées à l'administration, qu'elle soit publique ou privée, les ouvriers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat et les métiers de l'action sociale et des services aux particuliers expliquent plus de la moitié de ces différences de répartition.

Entre 1999 et 2010, la ségrégation professionnelle au sens de Duncan & Duncan s'est réduite de près de 1,6 point en France métropolitaine, alors qu'elle a légèrement augmenté dans le Nord-Pas-de-Calais (figure 11). Cette accentuation de la ségrégation professionnelle est particulièrement marquée dans les métiers des services aux particuliers (+ 1,16 point en région Nord-Pas-de-Calais contre + 0,30 point en France métropolitaine).

La décomposition de l'évolution de cet indicateur en un « effet structurel » et un « effet de composition lié au sexe » (encadré méthodologique) permet de mieux distinguer ce qui, dans l'évolution de la ségrégation, est lié à une déformation territoriale de la structure des métiers et ce qui relève d'un changement de la répartition femmes-hommes au sein de chaque métier. Ainsi, en France métropolitaine, la déformation de l'emploi par métier en 1999 et 2010 a contribué à diminuer la ségrégation professionnelle à hauteur de - 1,1 point de l'indice (figure 11). De plus, l'effet de « composition » contribuant à hauteur de - 0,12 point, la mixité semble s'être accrue au sein des métiers. En région Nord-Pas-de-Calais, malgré une structure des métiers jouant en faveur de l'indicateur à hauteur de 0,52 point, l'effet de composition lié au sexe contribue à augmenter la ségrégation professionnelle de + 1,44 point.

9 / 10 Les métiers d'agent de service de la fonction publique et de personnel de services aux particuliers sont les plus contributeurs de la ségrégation professionnelle en région comme au niveau national

Décomposition de l'indice de dissimilarité de Duncan par métier en 1999 et 2010 en région Nord-Pas-de-Calais et France métropolitaine



Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2010.

En dépit de la large féminisation de l'emploi sur les dernières décennies, le marché du travail reste très segmenté. Les familles professionnelles très masculines ne semblent pas s'ouvrir foncièrement davantage aux femmes (telles que les ouvriers de l'industrie ou de la manutention). À l'inverse, s'orienter vers des métiers connotés féminins n'est également pas simple pour les hommes. Ils doivent ainsi surmonter préjugés, stéréotypes et d'éventuelles réticences de leur futur employeur. Ainsi, la féminisation des métiers ayant trait à l'action sociale, au secrétariat et à l'enseignement reste très prégnante à l'heure actuelle.

Contrairement à la tendance nationale, la ségrégation professionnelle semble stagner en région Nord-Pas-de-Calais sur la dernière décennie. La moindre mixité professionnelle contribue largement à cette légère augmentation de la ségrégation professionnelle, malgré une modification de la structure des emplois régionaux jouant en faveur de la mixité. Aux situations de clivage professionnel, s'ajoutent également d'inégales perspectives de carrière, qui à leur tour, peuvent orienter les choix de profession et freiner la mixité. ■

11 En région Nord-Pas-de-Calais, la ségrégation professionnelle a augmenté dans la dernière décennie

Décomposition de l'évolution de l'indice de dissimilarité entre 1999 et 2010 en France métropolitaine et en région Nord-Pas-de-Calais

1999 - 2010 (en points)	France métropolitaine	Nord-Pas-de-Calais
Effet structurel	-1,102	-0,528
Effet de composition	-0,121	1,444
Effet résiduel	-0,421	-0,81
Variation de l'indice	-1,644	0,107

Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2010.

Encadré méthodologique : La ségrégation professionnelle

Plusieurs méthodes existent pour déterminer le niveau de ségrégation professionnelle. Ici, c'est l'indice de dissimilarité de Duncan qui est utilisé. Il se calcule comme la demie-somme, sur l'ensemble des familles professionnelles, des écarts en valeur absolue entre la part des hommes dans la famille considérée par rapport à l'emploi masculin total, et la part des femmes dans la famille professionnelle considérée par rapport à l'emploi féminin total.

Cet indice se note ainsi :

$$ID_{2010} = \frac{1}{2} \sum_i |h_{i,2010} - f_{i,2010}|$$

$$h_{i,2010} = \frac{H_{i,2010}}{\sum_j H_{j,2010}}$$

le numérateur étant le nombre d'hommes pour l'année 2010 dans le métier i. L'analogie avec la part des femmes dans le métier i donne la définition de la seconde expression.

L'indice prend ainsi la valeur 0 lorsqu'il y a égalité complète, donc lorsque l'emploi des femmes est distribué de la même manière que celui des hommes dans les différents métiers, et la valeur 1 lorsque la dissimilarité est totale, c'est-à-dire lorsque les hommes et les femmes sont dans des métiers totalement différents.

Vulgairement, il peut se lire comme la part minimale d'hommes ou de femmes actifs occupés devant changer de sphère pour obtenir des distributions par profession parfaitement homogène entre les hommes et les femmes.

L'aspect dynamique donné à cet indice, entre deux dates par exemple, implique la possibilité d'une décomposition de l'évolution suivant un « effet structurel », un « effet de composition » lié directement au sexe et un effet croisé (ou résidu).

Ainsi, cette différence des deux indices peut s'écrire de la manière suivante :

$$(ID_{2010} - ID_{1999}) = S_{2010,1999} + CS_{2010,1999} + R_{2010,1999}$$

Où :

- $S_{2010,1999}$ est l'effet structurel quantifiant l'impact de la modification du poids du métier dans l'emploi total entre les deux dates retenues, à parts de femmes et d'hommes constantes au sein du métier.
- $CS_{2010,1999}$ est l'effet de composition, il mesure l'impact sur l'indice du changement entre deux dates de la répartition hommes-femmes au sein de chaque métier, à poids des métiers dans l'emploi total constant.
- $R_{2010,1999}$ est l'effet résiduel, réduisant ce qui ne peut être expliqué par les deux précédents effets.